



Danse & Vous

Fiche d'inscription – Saison 2019-2020

LIRE ATTENTIVEMENT LA FICHE ET REMPLIR CHAQUE RUBRIQUE ENTIÈREMENT ET LISIBLEMENT
À L'ORDINATEUR SI VOUS EN AVEZ LA POSSIBILITÉ (AVEC ADOBE READER - LOGICIEL GRATUIT)

Nom Prénom Année de naissance
Adresse Code Postal Ville
Tél Dom. ou portable Adresse(s) email

Personne à joindre en cas d'urgence (autre que les parents/responsables pour les mineurs) :

Nom/Prénom Tél

Pour les mineurs :

Responsable 1 : Nom Prénom Tél
Responsable 2 : Nom Prénom Tél

Recommandation ou problème médical particulier

Non Oui :

Droit à l'image

Je, soussigné(e) (prénom + nom) , accepte n'accepte pas
que les images sur lesquelles je figure figure mon enfant (prénom + nom)
puissent être utilisées sur les différents modes de diffusion de l'association (photos et DVD du Gala, des cours ou des stages, site internet, plaquette). En aucun cas l'association ne cédera les images visées à des tiers autres que ceux mentionnés ci-dessus.
ATTENTION : les personnes n'ayant pas accepté le droit à l'image ne pourront pas participer au gala.

Date :

Signature :

Autorisation de sortie pour les mineurs

Le Sou des Ecoles est responsable des élèves à partir du moment où ils pénètrent dans la salle de danse en présence du professeur. J'autorise mon enfant mineur (prénom + nom) à repartir seul du cours de danse.

Date :

Signature :

Protection des données

- **Finalité du traitement** : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. L'adresse mail sera utilisée pour vous envoyer des informations liées à la vie de la section Danse (portes ouvertes, réinscriptions, gala...) ou du Sou des Ecoles .
- **Responsable du traitement** : danse@soudesecoles-stegreve.fr
- **Destinataire des données** : les membres du bureau de la section Danse ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives.
- **Droit d'accès et de rectification** : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de danse@soudesecoles-stegreve.fr
- **Conservation des données** : les données sont conservées un an (l'année de l'adhésion).



Adhésion annuelle au Sou des Ecoles obligatoire et individuelle : 8 €

Règlement par **chèque séparé à l'ordre du "Sou des Ecoles"**

Règlement en espèce

L'adhésion est valable pour toutes les activités proposées par le Sou des Ecoles. Si elle a déjà été versée pour l'année en cours lors d'une inscription à une autre activité (Echecs / Ski), merci de le préciser :

Adhésion annuelle à Danse & Vous

Cours	Tarif	Saint Egrévois	Hors commune
<input type="checkbox"/> Eveil ¼ heure		120,00 €	125,00 €
<input type="checkbox"/> Danse 1 heure		150,00 €	155,00 €
<input type="checkbox"/> Danse 1 heure 15		175,00 €	180,00 €
<input type="checkbox"/> Danse 1 heure 30		200,00 €	205,00 €
<input type="checkbox"/> Pilates (min 16 ans)			
<input type="checkbox"/> Zumba (min 16 ans)			
<input type="checkbox"/> Année		170,00 €	175,00 €
<input type="checkbox"/> Carte 5 séances		50,00 €	55,00 €*
<input type="checkbox"/> Carte 10 séances		70,00 €	75,00 €*
TOTAL		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cours choisi :

Lieu :

Jour :

Heure :

Cours :

Réservé au bureau/prof
Validation du cours et remarques

* Le tarif hors commune est appliqué lors de l'achat de la 1ère carte. Pour l'achat de la carte suivante (et pour un même cours), le tarif Saint Egrévois sera appliqué.

Pour une inscription en cours d'année, un tarif dégressif pourra être appliqué. Se renseigner auprès du bureau de la section (danse@soudesecoles-stegreve.fr)

ATTENTION : les années de Gala, il ne sera pas possible d'intégrer un cours de danse après le 31 décembre.

Règlement par chèque **à l'ordre de "Sous des Ecoles – Section Danse"** (5 chèques max)

Montant(s) :

Encaissement vers le 10 du mois à compter de novembre

Nom de la personne qui établit le chèque si différent de celui de l'élève :

Règlement par chèque Pack' Loisirs Isère (**Pass'sport 15 € et Pass'culture 15 € uniquement**) - Montant(s) :

Règlement en espèce – Montant :

Participation Comité d'Entreprise – Montant : Date versement :

Facture Acquittée

Je souhaite obtenir la facture acquittée fournie par le Sou des Ecoles

Pour les élèves mineurs, préciser le nom du parent à faire apparaître sur la facture ainsi que l'adresse si elle est différente de celle de l'élève

Je fournirai le document d'attestation de cours proposé par mon entreprise

ATTENTION : Les factures seront envoyées fin octobre ou début novembre. Si vous en avez besoin plus tôt, merci de le signaler :

Annulation / Conditions de remboursement

- Un remboursement total pourra être demandé entre la rentrée et le 30 septembre sans justificatif.
- Après le 30 septembre, un remboursement partiel pourra être demandé uniquement en cas de déménagement ou d'arrêt maladie d'un mois minimum (sur présentation d'un certificat médical).
- Toute demande d'annulation ou de remboursement doit être faite par mail à l'adresse danse@soudesecoles-stegreve.fr

